



ONPE

Observatoire National de la Précarité Énergétique

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Objectifs, missions et premiers résultats

Didier Chérel - ADEME

Secrétaire de l'ONPE

Atelier Précarité énergétique

Clermont-Ferrand – 2 juillet 2013

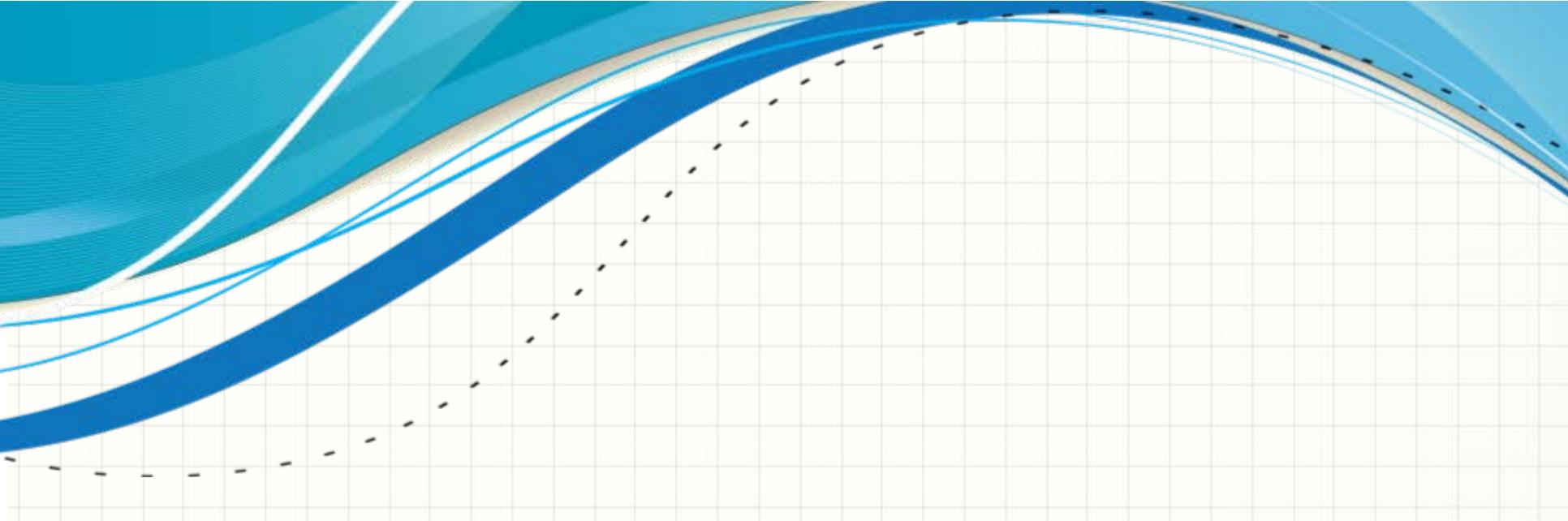
Les objectifs de l'ONPE

- Améliorer la connaissance du phénomène
- Recueillir les données statistiques croisées de nature économiques, sociales, sanitaires et techniques
 - portant notamment sur la qualité énergétique des logements
- Analyser les situations des ménages qui en sont victimes
- Suivre de manière quantitative et qualitative, dans le parc de logement sociaux et privés, les mesures d'aides curatives et préventives de lutte contre la précarité énergétique
- Fédérer les différents acteurs nationaux impliqués dans la lutte contre la précarité énergétique
- Offrir aux décideurs nationaux et locaux des repères pour orienter les politiques publiques, impulser des dispositifs innovants et mobiliser l'ensemble des acteurs



Les missions de l'ONPE

- Mise en commun et l'approfondissement des indicateurs en lien avec la précarité énergétique
 - Axe prioritaire de l'observatoire
 - Pour faciliter le recueil des données significatives et leur recoupement pour améliorer la connaissance et suivre les situations de précarité énergétique ;
- Création et l'alimentation d'un centre de ressources pour les actions de lutte contre la précarité énergétique
 - donner une vision globale des aides financières publiques et privées apportées aux ménages précaires
 - Dresser l'état des lieux des actions et initiatives locales ou nationales de lutte contre la précarité énergétique
 - Partager l'expérience entre les acteurs afin de faire connaître les bonnes pratiques



PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ONPE

ONPE

Observatoire National de La Précarité Énergétique

Les actions engagées

1

- Recensement des données existantes

2

- Définition et caractérisation de la Précarité Energétique

3

- PE liée au transport et à la mobilité

4

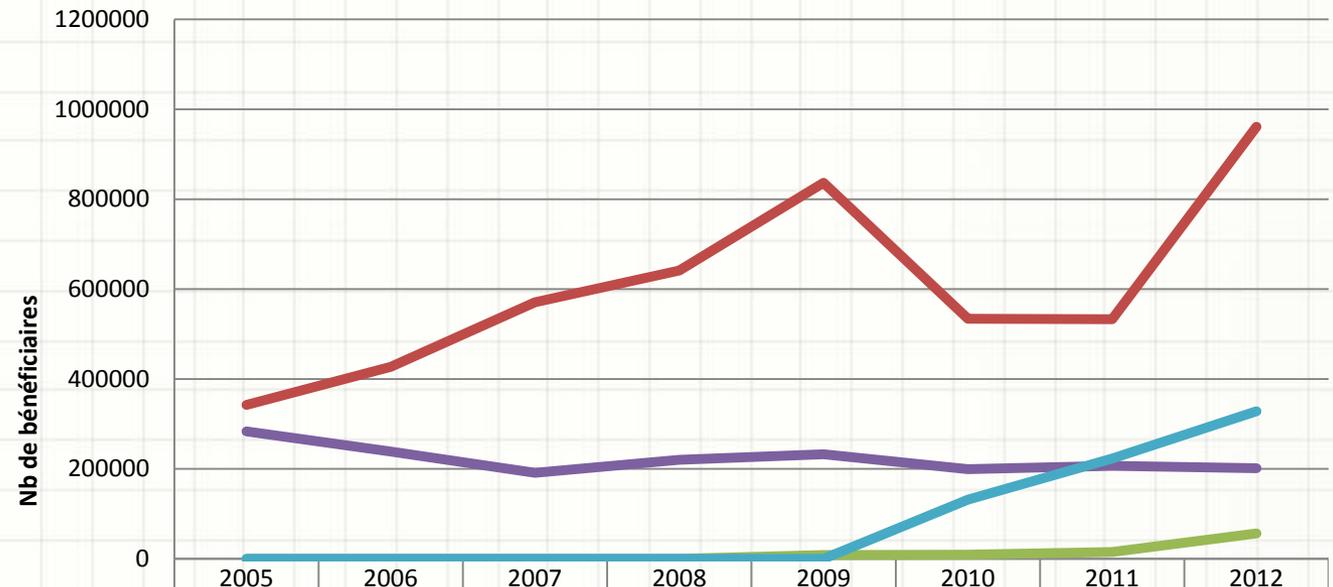
- Elaboration d'un tableau de bord et suivi dans le temps

Recensement « exhaustif » des données disponibles

- Enquêtes en ligne auprès de l'ensemble des entités susceptibles de disposer de données qualitatives et quantitatives sur la Précarité énergétique
- Entretiens avec les « possesseurs » de données
- Contractualisation pour la mise à disposition des données à l'ONPE
- Collecte et traitement des données

Données	Producteur	Données	Type exploitation	Date	Conventionnement
Enquêtes nationales	INSEE	ENL 2006,+2002, 96, 2013	Indicateurs nationaux	2012	ADEME
	INSEE	BDF 2011(+2006)	Indicateurs nationaux (T+L)	2012	ADEME
	CGDD/SOeS	ENTD	Indicateurs transport	2013	CGDD
	ADEME (CEREN)	Exploitation ENL + enquêtes usages	Consommation d'énergie « standard »	2012	CEREN (GIE)
	INSEE+DGALN/DGEC	RGP+ ENERTER	Indicateurs locaux + cartographie	2013	ENERTER (validation du Comité d'orientation)
	ONPES	Revenu minimum décent	Indicateurs nationaux	2013	Groupe travail Stat
	CGDD/SOeS	PHEBUS	Indicateurs nationaux (T+L)	2013	
Dispositifs et aides	DGALN	FSL (2006, 07, 08, 09)	Indicateurs départementaux	2012	DGALN
	DRESS	Enquête condition de vie / minima sociaux + allocations logement	Profils	2013	
	ANAH	Programme Habiter mieux	Evaluation mesure	2013	ANAH
	GDF Suez et GrDF EDF FNCCR + MNE	TSS (TPN), délais, budget et actions solidarité, FSL, enquêtes	Profils, évaluation mesure	2013	GDF EDF FNCCR MNE
	UNCCAS	Enquête adhérents	Evaluation mesure	2013	UNCCAS
	Secours catholique Croix Rouge	Fichier statistique des aides	Profils	2013	Secours Catho Croix Rouge
Etudes, exploitations		Etudes sur la précarité énergétique exploitant ces données ou d'autres	Revue littérature + méthodologie + etc.	2012	

Évolution des bénéficiaires d'aide et de services de la part d'EDF

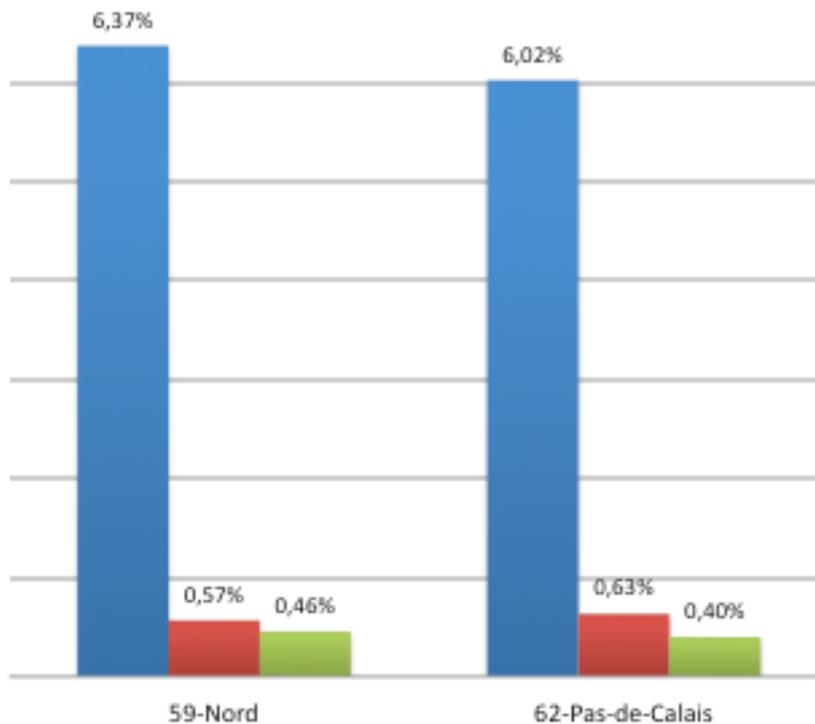


	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
— Nombre de bénéficiaires TPN fin d'année (Métropole)	342531	427007	570798	641313	836542	534133	533134	961212
— Nombre de bénéficiaires TSS fin d'année (Métropole)	0	0	0	28	8317	9323	15033	56624
— Nombre d'aides FSL versées à EDF (Métropole)	283462	238472	191371	220390	232579	199533	206875	201690
— Nombre d'Accompagnement Energie (Métropole)	0	0	0	0	0	131586	223203	328338

Pourcentage de bénéficiaires TPN, TSS et FSL par rapport au nombre d'usagers EDF

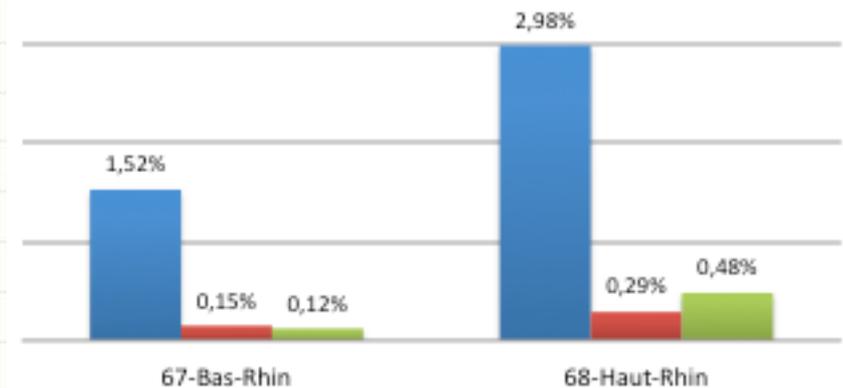
Région Nord-Pas-de-Calais

■ TPN ■ TSS ■ FSL



Région Alsace

■ TPN ■ TSS ■ FSL



Réalisation de focus territoriaux (1/3)

- Objectifs
 - Connaître les éléments de cadrage de la précarité énergétique adoptés dans les actions menées localement
 - indicateurs, critères de sélection et d'exclusion de certains ménages des dispositifs, etc.
 - Remonter à l'observatoire les données à partir desquelles les structures impliquées dans la réalisation des zooms territoriaux et leurs partenaires travaillent localement
 - situation socio-économique des ménages, état du parc de logements, aides diverses versées, ...
 - ainsi que les données manquantes ;

Réalisation de focus territoriaux (2/3)

- Actions menées
 - Elaboration et diffusion d'un questionnaire d'enquête pour :
 - **Comprendre le contexte local global**
 - **Recenser les actions** intervenant dans le champ de la lutte contre la précarité énergétique
 - Comprendre comment les acteurs impliqués travaillent, à l'échelle locale, pour **définir la ou les cibles** de chacune de ces actions.
 - Analyse des critères déterminants pour l'action (identification des ménages / choix des bénéficiaires de l'action)
 - **Connaître et compiler les données** avec lesquelles ces critères peuvent être renseignés.
 - Analyser des sources recensées et utilisées
 - » bases de données brutes ou traitées, études et rapports divers avec lesquels les actions ont été élaborées ou les observations menées

Réalisation de focus territoriaux (3/3)

- Actions en cours et à venir
 - **La réalisation d'entretiens ou d'ateliers de travail**, voire d'un séminaire, à l'échelle du territoire, pour approfondir :
 - Les besoins, attentes, marges de progrès et limites des actions existantes
 - Les indicateurs et sources d'informations complémentaires à mettre en commun ou à créer
 - les pistes de réflexion et d'actions
 - les méthodes possibles, pour prendre en compte les questions liées au transport et à la mobilité
 - axes de travail envisageables
 - acteurs à impliquer
- Calendrier
 - Action terminée : septembre 2013

Les indicateurs de la PE :

Les différentes approches

- Les indicateurs actuels répondent à deux approches distinctes.
 - L'approche monétaire : est considéré en PE un ménage dont l'effort financier pour se chauffer et faire fonctionner les équipements de son logement est jugé trop élevé compte tenu de son revenu (niveau du coefficient budgétaire)
 - L'approche par les restrictions : est considéré en PE un ménage qui se restreint en matière de chauffage et d'usage des équipements du logement, au prix d'un moindre confort, dans le but de limiter ses factures d'énergie (approche déclarative, ou par modélisation)
- Les deux approches sont également nécessaires.
- Elles sont transposables, dans les mêmes termes, à la mobilité.

Les indicateurs de la PE :

Situation actuelle

- Indicateur actuellement utilisé, bien que non officiel
 - Le taux d'effort énergétique (TEE) :

$$\text{Si TEE} = \frac{\text{Dépenses d'énergie (DE) du ménage}}{\text{Revenu total du ménage (R)}} > 10\%, \text{ alors PE}$$

Limites :
Indicateur obsolète (1988)
Pas de limite maximum pour les hauts revenus
Pas de prise en compte de la taille du logement et du foyer

- Variante : TEE « réduit » aux 3 premiers déciles de revenus

- Indicateur de restriction : la sensation de froid dans le logement
 - PE si les ménages ont eu froid durant l'hiver précédent pour les raisons suivantes :
 - auto limitation du chauffage, installation insuffisante, mauvaise isolation

Limites :
Approche subjective
Information présente dans ENL uniquement

Les indicateurs de la PE :

Proposition de l'ONPE

Indicateurs nouveaux, développés à partir des avancées des travaux britanniques

- Indicateurs monétaires

- Indicateur Moore :

référence au revenu minimum standard

PE si $(\text{revenu} - \text{dépenses contraintes}^{*1}) < \text{Revenu Minimum Standard}$

*1 dépenses contraintes = impôts et taxes + coûts du logement + dépenses d'énergie

- Indicateur Hills :

combinaison bas revenus et dépenses élevées PE si les ménages sont :

en dessous du seuil de revenu et au dessus du seuil de dépense

- Indicateur de restriction : l'écart avec la facture théorique

PE si les ménages ont une facture réelle très inférieure à la facture théorique

Actuellement non réalisable
(cf. travaux en cours de l'ONPES pour définir le revenu minimum décent des Français)

Actuellement transposable
sur la base de dépenses réelles
(au UK, raisonnement sur les dépenses théoriques)

Actuellement non réalisable
Nécessite une évaluation de la
dépense théorique
(via modélisation, cf. Precariter)

Adaptation de l'indicateur Hills au contexte français

Proposition d'un indicateur monétaire nouveau, adapté de Hills, appelé BRDE : indicateur « bas revenu+dépense élevée »

Différences entre l'indicateur Hills et l'indicateur BRDE proposé pour l'ONPE

	Indicateur Hills	Indicateur BRDE	Justification
Dépenses d'énergie considérées	Dépenses d'énergie théoriques	Dépenses d'énergie déclarées + estimation des dépenses en chauffage collectif	Adaptation aux bases de données actuellement disponibles (ENL).
Revenus considérés	revenu restant par UC = revenu – coûts du logement – impôts et taxes / unité de consommation	revenu restant par UC = revenu – coûts du logement / unité de consommation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation à la base de donnée ENL. ▪ Peu de différences dans les résultats obtenus avec le revenu disponible restant et le revenu brut restant (contrôle sur BDF).
Seuil de dépenses d'énergie	La médiane des dépenses d'énergie pondérées par taille et composition du foyer	La médiane des dépenses d'énergie par m ²	La modélisation de la facture d'énergie indique que la surface est plus déterminante que le nombre de personnes du ménage.
Seuil de revenu	Seuil de pauvreté : 60 % de la médiane des revenus considérés		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition européenne ▪ En l'absence de revenu minimum

Fraction des ménages français concernés

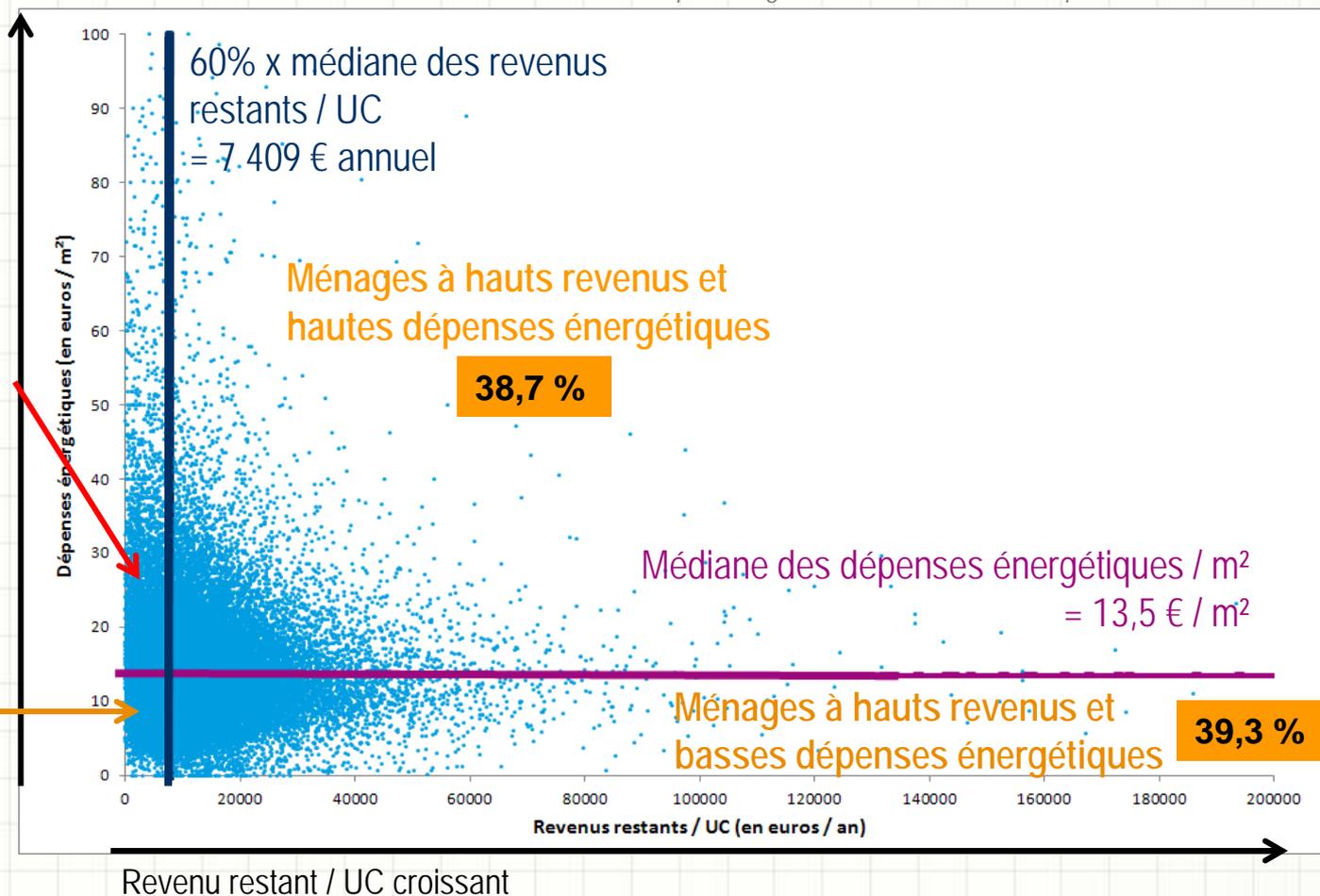
Les ménages français selon leur revenu / UC et leurs dépenses d'énergie / m²

Source : Enquête Logement, INSEE, 2006 – Exploitation CREDOC

Dépenses d'énergie
(€) / m² croissantes

Ménages à bas revenus et
hautes dépenses énergétiques
11,3 % = PRECARITE
ENERGETIQUE

Ménages à bas revenus et
basses dépenses
énergétiques
10,7 %



Chiffres de la précarité énergétique selon les différents indicateurs

- Le TEE « réduit » et le BRDE n'identifient pas les mêmes types de ménages : même volume de ménages, mais nombre de personnes concernées très différent
- D'où la nécessité d'établir la typologie des ménages ciblés par chaque indicateur
- Le nombre de ménages en situation de précarité énergétique selon les indicateurs

	% de ménages concernés	Nombre de ménages concernés	Nombre d'individus concernés* ¹	Nombre d'individus moyen
Indicateur TEE	14,4 %	3 800 000	6 700 000	1,7
Indicateur TEE réduit aux 3 premiers déciles de revenus	11,0 %	2 900 000	4 600 000	1,6
Indicateur BRDE	11,3 %	3 000 000	7 200 000	2,4
Indicateur FROID* ²	10,2 %	2 400 000	5 400 000	2,2

*¹ Le nombre moyen de personnes dans le foyer varie en fonction des caractéristiques des ménages en PE pour chaque l'indicateur.

*² Calculé sur la base des Français ayant passé au moins un hiver dans leur logement.

Source : Enquête Logement, INSEE, 2006 – Exploitation CREDOC

Pistes de travail

- Indicateur TEE ou BRDE ?
 - Les limites du TEE (visibles à travers la typologie) milite pour son remplacement par un indicateur plus élaboré et calé sur les données françaises
 - ⇒ **Le BRDE cible un spectre plus large de ménages : notamment la composante plus urbaine, plus habitat collectif, de la PE.**
- Indicateur Ressenti du froid ou Restrictions financières ?
 - L'indicateur « ressenti du froid » est intéressant parce qu'il enrichit l'approche de la PE par la vision ressentie des ménages. Mais il est très décalé par rapport aux indicateurs monétaires : avantage ou inconvénient ?
 - ⇒ **Exploitation d'une base de données des consommations d'énergie théoriques permet de construire un indicateur de restriction sur la base monétaire (cf. PRECARITER)**

Modélisation de la précarité énergétique :

Approche menée (1/3)

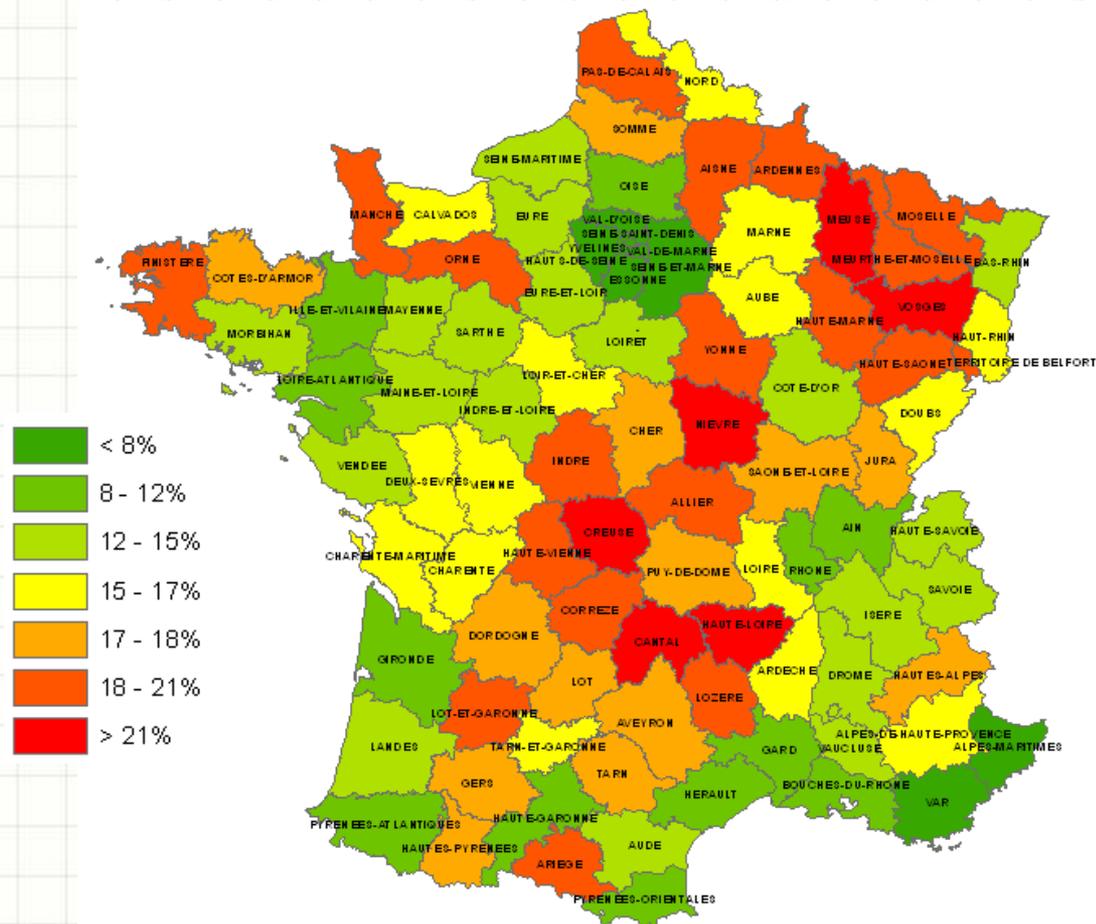
- L'approche visée avec l'outil PRECARITER
 - Recenser pour chaque ménage les différentes dépenses considérées comme « contraintes » des ménages : Dépenses énergie-logement, Mobilité quotidienne, Coût du logement, Alimentation, Dépenses de santé et d'enseignement, ...)
 - Les mettre en parallèle du revenu disponible de ces ménages :
Revenus d'activité + Aides – Impôts
- L'analyse des résultats obtenus doit permettre de cibler les ménages pour lesquels le degré de contrainte est important et/ou des logiques d'arbitrage entre ces dépenses « contraintes » apparaissent
- Cette approche peut ensuite être combinée aux approches plus classiques de TEE (Logement et/ou Transport), coût du logement, ... afin de pouvoir faire une analyse plus profonde des causes de précarité

Modélisation de la précarité énergétique :

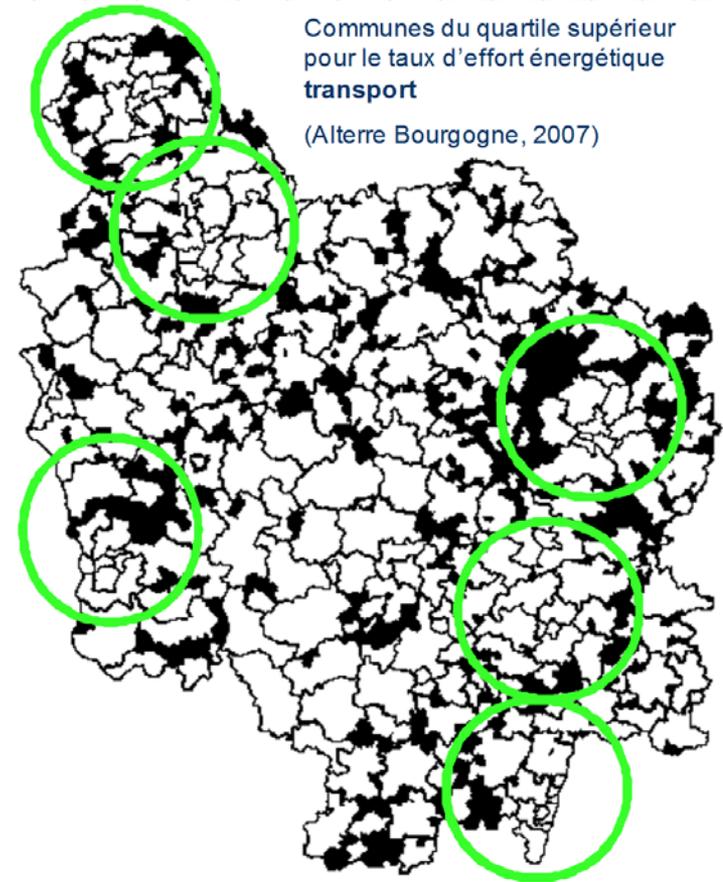
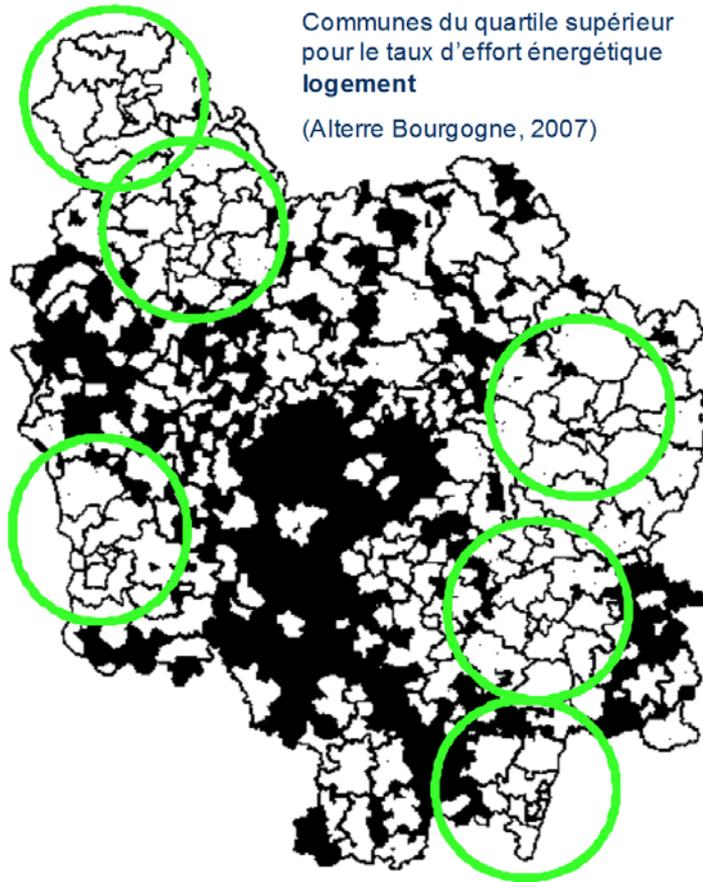
Travaux en cours (2/3)

- Constitution d'une base de données communale (IRIS2000) regroupant l'ensemble des informations relatives aux problématiques de précarité énergétique : Description des ménages, Revenus des ménages, Description des logements, Dépenses énergétiques liés au logement et à la mobilité des ménages, Autres dépenses de logement, Autres dépenses « contraintes » des ménages
- Construction, au sein de la base de données, d'indicateurs de la précarité énergétique (TEE logement, TEE Mobilité, TEE Logement+Mobilité, Coût du logement, RAV après ponction des dépenses « contraintes », ...) et d'une méthodologie d'exploitation de ces derniers (seuil de précarité énergétique à définir par exemple)
- Analyse de sensibilité de la précarité énergétique des ménages face aux évolutions du prix de l'énergie et à la mise en place d'actions de Maîtrise de la Demande en Energie (MDE)
- Analyse de l'ensemble des résultats obtenus

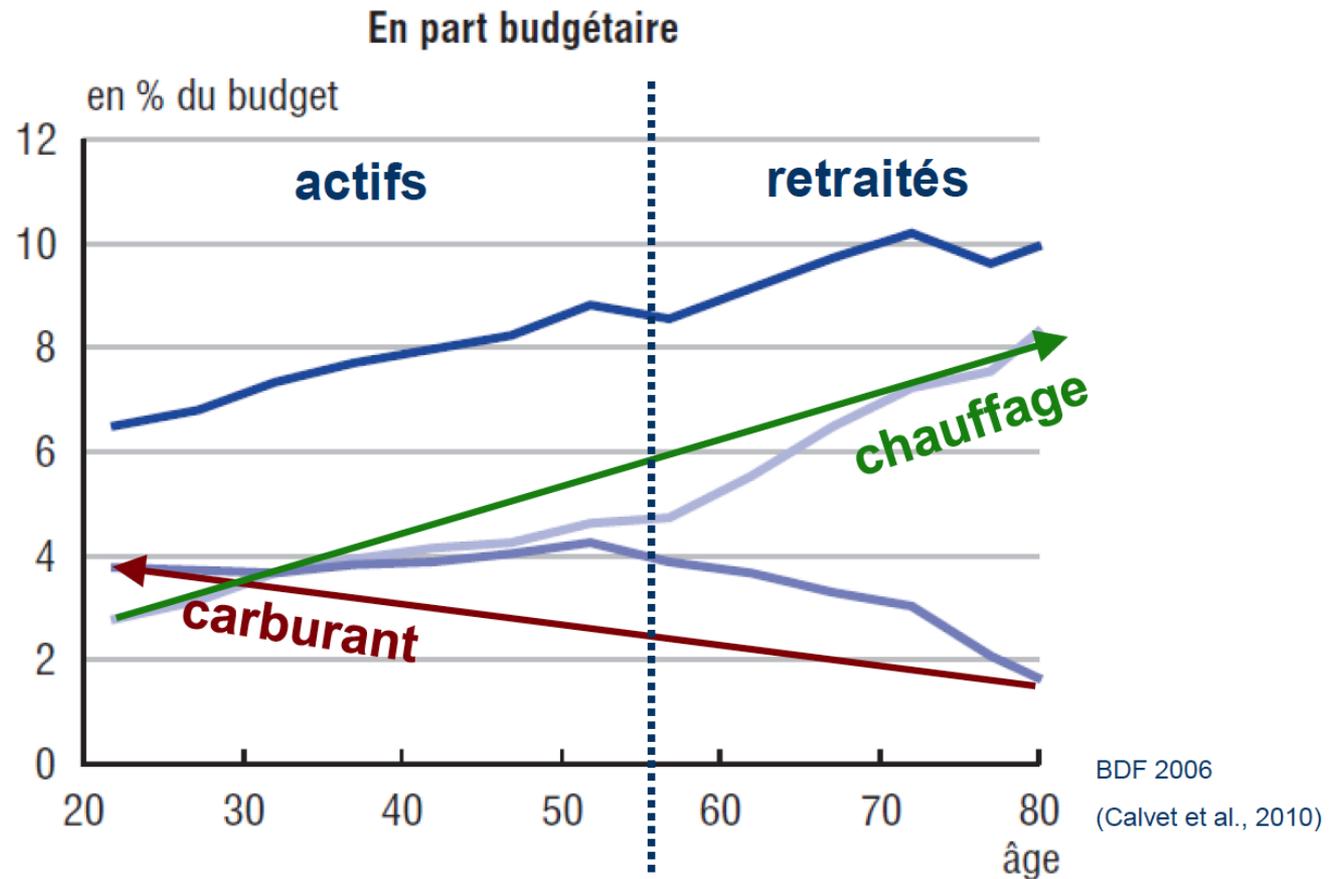
Modélisation de la précarité énergétique : Exemple de résultat (3/3)



Croiser mobilité et logement : enjeux et chantiers en cours (1/2)



Croiser mobilité et logement : enjeux et chantiers en cours (2/2)

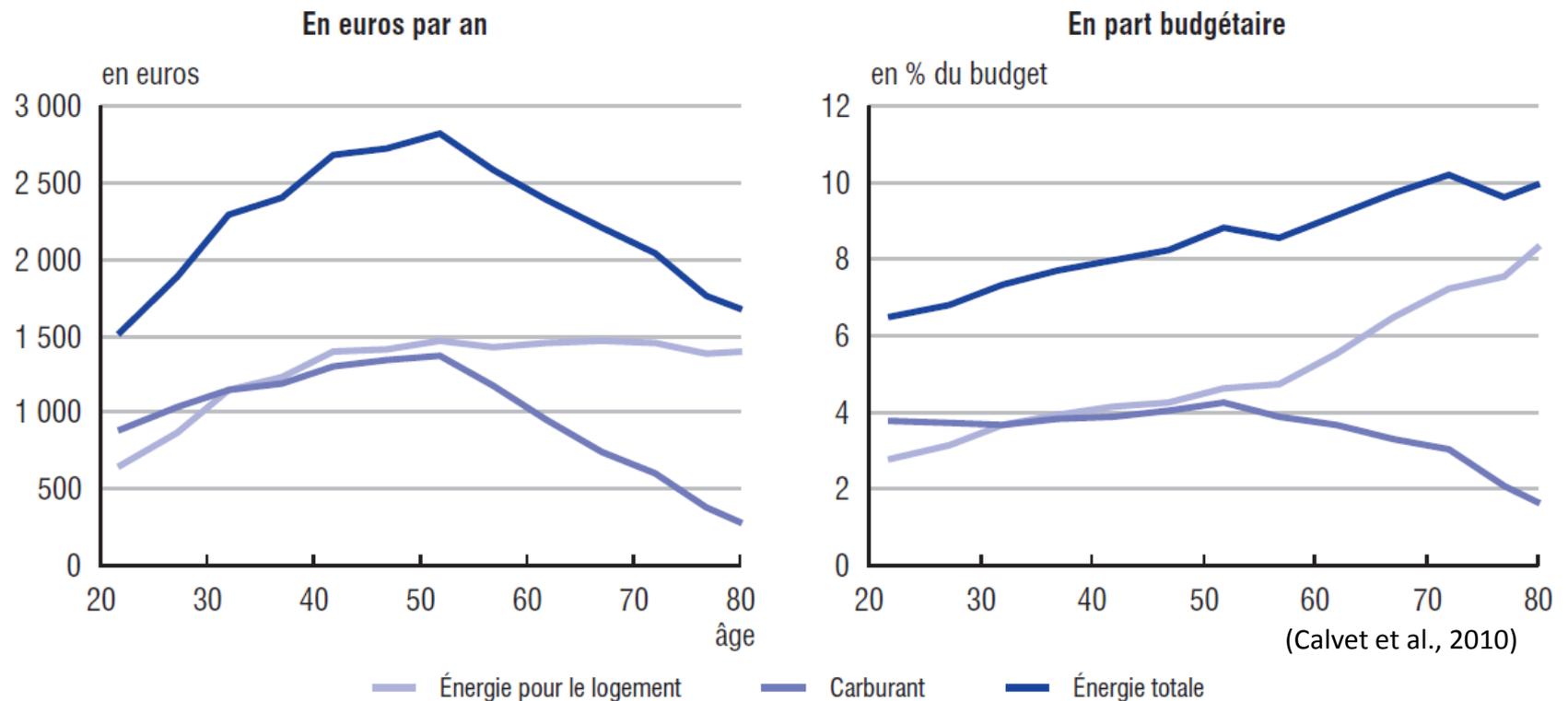


Situations sensibles :

Actif périurbain ou inactif rural

Revenus et consommations conjointes pour les actifs

Retraités: le revenu baisse, la mobilité aussi mais il faut chauffer autant



Champ : France métropolitaine .

Lecture : en 2006, un ménage dont la personne de référence a 60 ans dépense en moyenne 1 450 euros par an pour l'énergie de son logement, soit 5,1 % de son budget.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.